

Au moyen de publications de sensibilisation périodiques et thématiques, la présente série de parutions vise à renforcer la compréhension des liens entre les quatre domaines d'action de la Décennie pour le vieillissement en bonne santé [2020-2030] et des questions transversales mondiales.

Les domaines d'action de la Décennie sont les suivants :

1. changer la façon dont nous envisageons l'âge et le vieillissement, ce que ces sujets nous inspirent et la façon dont nous nous comportons par rapport à eux ;
2. faire évoluer les communautés de façon à favoriser les capacités des personnes âgées ;
3. mettre en place des soins intégrés et des services de santé primaires centrés sur la personne qui répondent aux besoins des personnes âgées ;
4. fournir aux personnes âgées qui en ont besoin un accès à des soins de longue durée.

Les parutions s'adressent aux dirigeants et aux personnes influentes des États Membres, au système des Nations Unies (en particulier aux équipes de pays des Nations Unies), aux organisations internationales et aux réseaux de la société civile.

Dans un monde complexe qui change rapidement, les activités relevant de la Décennie doivent rester pertinentes, adaptables, axées sur le pays et centrées sur les personnes. Nous espérons que ces publications aideront les parties prenantes à réfléchir aux questions transversales mondiales actuelles et émergentes et aux incidences de celles-ci sur la mise en œuvre de la Décennie.



Qu'est-ce que le vieillissement en bonne santé ?

Selon la définition de l'OMS, on entend par vieillissement en bonne santé « **le processus de développement et de maintien des aptitudes fonctionnelles qui favorise le bien-être pendant la vieillesse** ».

Les **aptitudes fonctionnelles** s'entendent des capacités qui permettent à tous les individus d'être et de faire ce qu'ils jugent valorisant. Ces capacités sont les suivantes : satisfaire les besoins fondamentaux ; apprendre, s'épanouir et prendre des décisions ; se déplacer ; établir et entretenir des relations ; contribuer à la société. Les aptitudes fonctionnelles sont déterminées par la capacité intrinsèque de l'individu, les caractéristiques de l'environnement dans lequel il évolue et les interactions entre l'individu et l'environnement.



Merci d'adresser tout commentaire à l'adresse suivante :

Decade_Ageing@who.int.

COVID-19 et Décennie pour le vieillissement en bonne santé

La pandémie de COVID-19 est une urgence de santé publique de portée internationale¹ dont la propagation et les conséquences² sont sans précédent et qui ébranle les fondements des sociétés et des économies.³ Les 7,8 milliards de personnes qui peuplent le monde sont exposées à un risque, en particulier les 3 milliards de personnes qui vivent avec moins de 2,5 dollars des États-Unis par jour. Face à cette situation, la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution sur la riposte à la COVID-19, dont 140 États Membres se sont portés coauteurs. L'OMS a ensuite adopté le plan stratégique de riposte à la COVID-19, qui est mis à jour régulièrement.

La pandémie de COVID-19 met en lumière les dysfonctionnements et la fragilité de nombreux systèmes,⁴ notamment en ce qui concerne la santé, les soins et l'appui de longue durée, la protection sociale, les finances, l'échange d'informations, l'agriculture et l'alimentation, le commerce, la main-d'œuvre, l'emploi et les transports. Elle révèle des lacunes dans la façon dont nous reconnaissons et traitons les risques, les inégalités et la discrimination croisée. Toutefois, elle nous montre aussi que nous pouvons faire preuve de résilience et de créativité, que nous sommes capables de créer des liens de solidarité intergénérationnelle pour sauver et améliorer des vies et que nous devons valoriser les écosystèmes dont nous dépendons tous. Elle nous offre l'occasion de construire une « nouvelle normalité ».

Les personnes dans la seconde moitié de leur vie sont les plus durement touchées par la COVID-19. La proportion de décès la plus élevée est constatée dans les pays et les régions où un plus grand pourcentage de la population est âgé de 60 ans ou plus. Les personnes âgées sont plus susceptibles de tomber gravement malades et de succomber à la maladie que les personnes plus jeunes. La pandémie de COVID-19 a également montré que l'état de santé des personnes âgées avant la pandémie déterminait leur vulnérabilité à une forme grave de la maladie, leur rétablissement et leur santé et leur bien-être à plus long terme. Ainsi, le taux brut de létalité est plus fort chez les personnes atteintes d'affections sous-jacentes qui compromettent leur système immunitaire, cardiovasculaire ou respiratoire. D'autres disparités ont été observées, étant notamment dues à l'ethnicité, au sexe, au revenu et à certains lieux de résidence, comme les établissements de soins de longue durée.

Les 194 États Membres de l'OMS avaient déjà demandé le lancement d'une décennie pour le vieillissement en bonne santé, ce qui avait abouti à l'approbation d'une proposition relative à une décennie mondiale pour le vieillissement en bonne santé [2020-2030], élaborée en consultation avec d'autres partenaires des Nations Unies, des organisations internationales et des acteurs non étatiques. La Décennie fait fond sur la Stratégie mondiale sur le vieillissement et la santé 2016-2020 et le Rapport mondial sur le vieillissement et la santé [2015], s'appuie sur le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement [2002] et facilite la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 [2015], dans lequel la communauté mondiale s'est engagée à ne laisser personne de côté. **La vision** vers laquelle tend la Décennie pour le vieillissement en bonne santé est l'avènement d'un monde où chacun puisse vivre plus longtemps et en meilleure santé. La Décennie est une initiative de collaboration mondiale rassemblant différents secteurs et diverses parties prenantes, notamment les gouvernements, la société civile, les organisations internationales, les professionnels, le milieu universitaire, les médias et le secteur privé.

Dans le contexte de la COVID-19, il est d'autant plus crucial de concrétiser la vision de la Décennie et d'instaurer une collaboration multipartite. La pandémie montre clairement qu'il importe, en concertation avec les acteurs concernés, d'accorder une attention soutenue au vieillissement en bonne santé et de mettre en place des investissements et des mesures durables pour favoriser celui-ci. L'humanité doit saisir cette occasion pour améliorer la santé, le bien-être, l'inclusion sociale et économique et le respect des droits humains des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain partout dans le monde.

1 Le 30 janvier 2020, l'OMS a déclaré que la flambée de SARS-CoV-2 constituait une urgence de santé publique de portée internationale.

2 *Flambée de maladie à coronavirus 2019 [COVID-19]. Conseils au grand public. Publications techniques.* Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2020 [https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019].

3 Groupe des Nations Unies pour le développement durable. *Responsabilité partagée et solidarité mondiale : gérer les retombées socioéconomiques de la COVID-19.* New York, Organisation des Nations Unies, 2020.

4 A. Guterres, *Policy brief: The impact of COVID-19 on older people.* New York, Organisation des Nations Unies, 2020.

La Décennie **se concentre sur quatre DOMAINES D'ACTION, qui sont également pertinents au regard de la riposte à la COVID-19.** Ces domaines sont essentiels à la protection de la santé et du bien-être, sont fortement interconnectés et visent à améliorer la vie des personnes âgées, de leurs familles et de leurs communautés. Ils sont les suivants :

Domaine d'action n° 1. Changer la façon dont nous envisageons l'âge et le vieillissement, ce que ces sujets nous inspirent et la façon dont nous nous comportons par rapport à eux

Signification

L'âgisme regroupe les stéréotypes [la façon dont nous envisageons le sujet], les préjugés [ce que nous inspire le sujet] et la discrimination [la façon dont nous nous comportons] dont sont victimes les personnes en raison de leur âge. Ce phénomène touche les personnes de tous âges mais a des effets particulièrement néfastes sur les personnes âgées.

Incidences de la COVID-19

La COVID-19 révèle les forces et les limites des mesures prises par les gouvernements, la société civile et les communautés pour réduire le risque d'exposition des personnes âgées à la maladie, protéger les droits humains de ces individus et préparer les systèmes de santé et de protection sociale et maintenir le bon fonctionnement de ceux-ci. Elle a montré à quel point l'âgisme était répandu dans la société. Ce phénomène se retrouve dans le langage utilisé et, dans certains contextes, conduit à prendre des décisions quant à savoir qui est testé et traité.⁴ Des personnes se sont vu refuser l'accès à des services en raison de leur âge chronologique ou y ont eu un accès limité. Les seuils fixés, qui ne tiennent pas compte de la grande diversité des capacités, des comorbidités et des circonstances des personnes dans la seconde moitié de leur vie, peuvent constituer des violations des droits humains.⁵ Les règles imposées peuvent avoir des effets imprévus sur les personnes âgées ; par exemple, le confinement prolongé des personnes vulnérables peut protéger de la maladie, mais les restrictions en matière de déplacement et de socialisation peuvent également entraîner un isolement.

Mesures à prendre

Il faut redoubler d'efforts pour lutter contre l'âgisme dans toutes les politiques, tous les milieux et toutes les pratiques et attirer l'attention sur les stéréotypes négatifs, les préjugés et la discrimination fondés sur l'âge et sur la maltraitance à l'encontre des personnes âgées, notamment lorsque celles-ci sont en isolement et limitées dans leurs déplacements. La Décennie est l'occasion de mobiliser les médias, de mettre à jour les informations et de favoriser la solidarité entre les générations, plutôt que de les opposer les unes aux autres. Personne, jeune ou vieux, n'est quantité négligeable.⁴

Domaine d'action n° 2. Faire évoluer les communautés de façon à favoriser les capacités des personnes âgées

Signification

Les communautés amies des aînées sont des environnements physiques, sociaux et économiques, urbains et ruraux, qui permettent aux personnes âgées ayant des capacités différentes de vieillir en toute sécurité dans un endroit qui leur convient, d'être incluses et de participer, de s'épanouir sur les plans personnel et professionnel et de contribuer à leurs communautés tout en préservant leur autonomie, leur dignité, leur santé et leur bien-être.

Incidences de la COVID-19

La COVID-19 frappe de plein fouet les individus, les familles, les communautés et les sociétés et les perturbations touchent de manière disproportionnée les femmes et les hommes âgés, en particulier celles et ceux qui ont besoin de soins et de soutien dans leurs activités quotidiennes, vivent dans des structures de soins résidentielles, souffrent déjà d'isolement social et de solitude, travaillent dans des lieux clos ou vivent dans un environnement surpeuplé [par exemple, taudis, favelas, refuges pour sans-abri ou camps de migrants ou de réfugiés]. La perte d'un emploi et des possibilités d'interaction sociale peuvent accroître la peur, l'isolement social, la dépression, la solitude, la maltraitance et la négligence dont souffrent ces personnes.

Mesures à prendre

Pour réagir rapidement face à l'évolution de l'environnement causée par la COVID-19, il faudra tirer parti des infrastructures existantes dans les villes et les communautés pour : identifier les personnes vulnérables ; diffuser l'information ; répondre aux besoins essentiels en nourriture, en argent et en médicaments ; mettre en place des dispositifs d'aide sociale ; assurer la continuité des soins de santé et de la protection sociale. Des stratégies devraient être élaborées en étroite collaboration avec les prestataires de services locaux, les entreprises, la société civile et les réseaux communautaires [notamment les associations de personnes âgées] afin de déterminer quelles mesures seraient efficaces pour interrompre la transmission locale de la COVID-19 et atténuer les effets secondaires de la pandémie. Ces objectifs peuvent être rapidement atteints si des politiques et des pratiques favorables aux aînées sont déjà en place. Pendant la pandémie, les communautés peuvent commencer à chercher des solutions de concert avec les personnes âgées et d'autres parties prenantes. En prenant des mesures multisectorielles pour agir sur les facteurs sociaux et physiques déterminants du vieillissement en bonne santé, elles peuvent contribuer à promouvoir la santé et le bien-être des personnes jusqu'à un âge avancé et pendant la vieillesse, en période de crise et au-delà.

5 En appliquant les normes de légalité, de nécessité fondée sur des données factuelles, de proportionnalité et de réponse graduée énoncées dans les Principes de Syracuse concernant les dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui autorisent des restrictions ou des dérogations. New York, American Association for the International Commission of Jurists, 1985.

Domaine d'action n° 3. Mettre en place des soins intégrés et des services de santé primaires centrés sur la personne qui répondent aux besoins des personnes âgées

Signification

Les soins de santé primaires⁶ sont l'approche la plus efficace et la plus économiquement rationnelle pour améliorer les capacités physiques et mentales et le bien-être des personnes de tous âges.⁷ Des soins de santé primaires centrés sur la personne, dispensés avec l'aide des partenaires locaux, devraient être intégrés dans tous les milieux et niveaux, y compris au niveau de la prise en charge clinique, et mis en lien avec la fourniture de soins spécialisés et de longue durée.

Incidences de la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a fait considérablement augmenter la pression exercée sur les systèmes de santé, limitant la capacité de ceux-ci de venir en aide à de nombreuses personnes âgées qui ont plusieurs affections [en particulier des maladies non transmissibles telles que le cancer, l'hypertension, le diabète et des pathologies cardiovasculaires] et des besoins complexes, notamment en matière de soins palliatifs, de réadaptation et de soins dentaires. Dans les cas où des patients se privent de services de santé essentiels de peur d'être infectés par la COVID-19 ou d'être un fardeau pour le système de santé, on peut constater une baisse du nombre de diagnostics de maladies telles que le cancer et une interruption des soins pour les maladies chroniques.

Mesures à prendre

Il faut augmenter la disponibilité de services d'accompagnement social et de soins de santé primaires intégrés centrés sur la personne, exempts de discrimination et accessibles afin d'aider les communautés à développer ou à préserver les capacités des personnes âgées, tant pendant la pandémie qu'au-delà. L'élargissement de l'offre de soins intégrés aux personnes âgées exigera d'investir dans les systèmes de santé et de les renforcer, de faire participer les personnes âgées aux essais cliniques, de développer les nouvelles technologies et la télémédecine et de collaborer avec les secteurs non sanitaires afin de créer des possibilités permettant aux personnes de renforcer et de conserver leurs capacités. Des services plus personnalisés et inclusifs répondront mieux aux besoins des personnes âgées, réduiront la demande de lits d'hôpitaux et diminueront les risques de morbidité et de mortalité.

Domaine d'action n° 4. Fournir aux personnes âgées qui en ont besoin un accès à des soins de longue durée

Signification

Certaines personnes atteignent un moment de leur vie où elles ont besoin de soins et de soutien pour vivre de façon indépendante. En cas de fort déclin des capacités physiques et mentales, les personnes doivent pouvoir accéder à des soins de longue durée de bonne qualité, y compris des soins palliatifs, pour maintenir leurs aptitudes fonctionnelles, conformément aux droits fondamentaux de tout être humain, aux libertés fondamentales et au principe de dignité humaine. Les soins de longue durée doivent être alignés sur le système de soins primaires et adaptés en conséquence.

Incidences de la COVID-19

Même avant l'apparition de la COVID-19, dans de nombreux cas, les services de soins de longue durée manquaient de ressources et étaient négligés et peu intégrés à d'autres secteurs des systèmes de santé et d'accompagnement social. La pandémie a mis en évidence ces faiblesses et eu des effets dévastateurs dans les établissements de soins de longue durée. De nombreuses personnes âgées résidant dans ces établissements ont davantage de risques de contracter une forme grave de la maladie et de décéder du fait d'affections sous-jacentes. Ces risques sont exacerbés dans les cas où : il n'y a pas suffisamment d'espace ; des mesures sont prises trop tard et les cas de COVID-19 ou les décès liés à celle-ci ne sont pas signalés ; le personnel manque de formation à la prévention et au contrôle des infections ou n'a pas accès aux moyens nécessaires, y compris à l'équipement de protection individuelle ; la supervision est insuffisante ; les politiques et la gouvernance sont inadéquates.

Mesures à prendre

Afin de donner davantage la priorité aux soins de longue durée, les activités de la Décennie auront pour objet d'accélérer l'élaboration de lignes directrices,⁸ d'ensembles d'outils et de bonnes pratiques, d'encourager le renforcement des ressources humaines et l'accroissement du financement, ainsi que l'adoption de normes et de principes de gouvernance en matière d'hébergement⁹ dans le milieu des soins de longue durée, et d'intensifier les efforts visant à améliorer la ventilation des données concernant les établissements de soins de longue durée. Des enseignements peuvent être tirés de la pandémie dans le cadre de la Décennie, y compris concernant le caractère prioritaire des tests des personnes vulnérables dans de tels contextes, et conduire à prendre des mesures concrètes pour rendre les systèmes de soins de longue durée durables et équitables.

- 6 Les soins de santé primaires sont des services de santé essentiels de bonne qualité auxquels l'accès est non discriminatoire et qui comprennent la prévention, la promotion de la santé, les soins curatifs, la réadaptation, les soins palliatifs, les soins aux mourants et la fourniture de médicaments, de vaccins et de technologies sanitaires indispensables, sûrs, abordables, efficaces et de bonne qualité, et ce sans que les personnes ne rencontrent de difficultés financières excessives. Ils constituent la pierre angulaire de la couverture sanitaire universelle.
- 7 Déclaration d'Astana. Conférence mondiale sur les soins de santé primaires. Astana, 25-26 octobre 2018. Genève, OMS et UNICEF, 2018 [<https://www.who.int/docs/default-source/primary-health/declaration/gcphc-declaration-fr.pdf>].
- 8 Les orientations de l'OMS comprennent les lignes directrices sur les soins intégrés pour les personnes âgées [ICOPE] et la publication *Prévention et gestion de la COVID-19 dans l'ensemble des services de soins de longue durée : note d'orientation* [24 juillet 2020]. Toutes les lignes directrices sur la COVID-19 sont disponibles à l'adresse <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/technical-guidance>, y compris les orientations pour la lutte anti-infectieuse dans les établissements de soins de longue durée.
- 9 Les données sur les soins de longue durée sont prises en compte dans le cadre de l'OMS sur le suivi et l'évaluation : <https://www.who.int/publications/i/item/monitoring-and-evaluation-framework>.

1

Écouter les différentes parties prenantes et permettre la participation constructive des personnes âgées, des membres de leur famille, des aidants et des communautés :

Comme nous y a exhortés le Secrétaire général de l'ONU, ne faisons pas comme si les personnes âgées étaient invisibles ou impuissantes.⁴ Les expériences et les points de vue des personnes âgées sur les mesures considérées comme prioritaires dans le cadre de la Décennie seront mis en avant et des enseignements seront tirés des expériences de celles et ceux qui ont eu la COVID-19 ou qui ont été directement touchés par la maladie pour orienter les mesures à court et à long terme. Les personnes âgées et leur entourage doivent être entendus et participer à la conception de mesures d'amélioration.

2

Favoriser le leadership et le renforcement des capacités à tous les niveaux pour que soient adoptées des mesures appropriées intégrées aux différents secteurs :

La COVID-19 révèle les lacunes dans les systèmes, les connaissances et les compétences à tous les niveaux, mais montre également les points forts. La plateforme de la Décennie¹⁰ contribuera à combler les lacunes grâce, par exemple, aux possibilités d'apprentissage, aux ressources de renforcement des capacités et aux réseaux d'entraide entre pairs.

3

Relier les différentes parties prenantes du monde entier pour qu'elles échangent leurs expériences et en tirent mutuellement des enseignements :

Grâce à la plateforme de la Décennie, les parties prenantes de divers secteurs, milieux et niveaux renforceront leur collaboration sur toutes les questions pertinentes, y compris aux différentes étapes de la pandémie de COVID-19 : préparation, restriction des déplacements, relèvement et fonctionnement des dispositifs de riposte.

4

Renforcer la collecte de données, la recherche et l'innovation afin d'accélérer la mise en application :

La difficulté réside dans l'obtention de données fiables, la définition d'indicateurs et l'harmonisation et le renforcement de la ventilation des données par âge. Il sera essentiel de pouvoir interpréter des données de plus en plus complexes. La COVID-19 montre qu'il importe d'apprendre à la fois des approches axées sur la maladie et de celles servant à évaluer le fonctionnement de façon plus globale pour faciliter la prévention et la gestion. Les innovations visant à améliorer l'aptitude à se servir des outils numériques parmi les personnes âgées aideront à combler la fracture numérique entre les générations et à accroître le partage de l'information et les liens sociaux.

Les effets négatifs disproportionnés de la COVID-19 sur les personnes âgées nous ont montré que nos sociétés et nos économies et les systèmes, les valeurs et les choix politiques qui les sous-tendent influencent la santé et le bien-être tout au long de la vie, y compris pendant la seconde moitié. Il faut d'urgence redoubler d'efforts, à tous les niveaux, notamment en réalisant des investissements pour lutter contre l'âgisme dans la seconde moitié de la vie, en mettant en place des communautés amies des aînés et en construisant et en renforçant dans tous les pays des systèmes intégrés de soins de santé et de soins de longue durée centrés sur la personne.

Dans le contexte de la COVID-19, la Décennie pour le vieillissement en bonne santé offre au monde une excellente occasion de réorienter les stratégies, les ressources et les systèmes afin de « reconstruire en mieux ». Forte de ses quatre domaines d'action, reposant sur quatre éléments facilitateurs transversaux, la Décennie propose une vision, un plan et un potentiel à concrétiser pour construire une « nouvelle normalité » et se relever de la pandémie, une normalité où les personnes âgées sont valorisées, incluses et protégées et leur santé, leur bien-être et leurs droits humains sont promus.

La COVID-19 montre que la solidarité et la collaboration entre toutes les parties prenantes sont plus nécessaires que jamais. La Décennie pour le vieillissement en bonne santé, entreprise de collaboration mondiale, exige des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et d'autres acteurs qu'ils unissent leurs forces. L'Organisation des Nations Unies œuvre à contribuer davantage à l'accélération des progrès faits par les pays dans la réalisation des objectifs de développement durable liés à la santé. En renforçant les équipes de pays des Nations Unies, les bureaux de l'OMS dans les pays, les mécanismes régionaux et le cadre de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, le système des Nations Unies¹¹ se donne les moyens nécessaires pour mobiliser davantage d'action et de solidarité à l'échelle mondiale en faveur d'un changement positif. Il faudra notamment à cet égard aider les pays à adapter et à appliquer les orientations visant à répondre aux besoins des personnes âgées et à faire respecter les droits de celles-ci.

« Reconstruire en mieux » est un impératif moral, social et économique pour les générations actuelles et futures. Étant donné que nous allons devoir vivre avec la COVID-19 pendant un certain temps, il n'y a pas de temps à perdre.

10 La plateforme de la Décennie sera lancée le 1er octobre 2020.

11 Groupe des Nations Unies pour le développement durable. *Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19*. New York, Organisation des Nations Unies, 2020.